



Rapport d'activités 2002

Association paritaire pour la
santé et la sécurité du travail
secteur « affaires municipales »



Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail secteur
«affaires municipales»

715, Square Victoria, Bureau 710
Montréal (Québec), H2Y 2H7

Téléphone : (514) 849-8373
Sans frais : 1 800 465-1754

Télécopieur : (514) 849-8873
Sans frais : 1 800 465-6578

Site web : <http://www.apsam.com>

Rédaction : Alain Langlois

Collaboration : Marie-José Duponsel

Graphisme : Passerelle bleue

Impression : Les impressions Au Point

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-920891-67-7
ISSN 1705-673X

Table

des matières

4 L'APSAM / Mission et objectifs

5 Organisation

6 Conseil d'administration

7 Mot des coprésidents

8 Quelques chiffres

9 Ressources humaines

10 Activités d'information

12 Activités de formation

13 Activités de conseil
et d'assistance technique

14 Activités de recherche
et de documentation

Fondée en 1985, l'APSAM (l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur «affaires municipales»), a pour mission de faciliter la prise en charge de la prévention par le milieu, de développer et de promouvoir les moyens nécessaires pour protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique des personnes à l'emploi des municipalités et des organismes qui y sont reliés, dans l'ensemble du Québec.

Ces personnes sont les cols bleus, les cols blancs, les pompiers et pompières, les policiers et policières, les chauffeurs et chauffeuses d'autobus.

L'APSAM appartient paritairement aux syndicats de ces employés et employées, ainsi qu'aux associations d'employeurs municipaux qui en constituent les deux seuls groupes de membres.

Avec l'aide de ces associations patronales et syndicales, l'APSAM vise à éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité auxquels sont exposés les travailleurs et travailleuses.

Dans le cadre de sa mission, l'APSAM veut fournir aux employeurs, aux employés et employées et à leurs syndicats, des services de haute qualité, adaptés et accessibles, dans quatre champs d'activités : la formation, l'information, le conseil et l'assistance technique, la recherche.

Le secteur en bref

Le secteur municipal regroupe près de 2000 organismes municipaux qui emploient plus de 80 000 personnes.

Selon les informations au 31 décembre 2002, on y retrouve :

- 1127 municipalités
- 87 municipalités régionales de comté (MRC)
- 2 communautés métropolitaines
- 9 sociétés de transport en commun
- plus de 600 offices municipaux d'habitation
- et près de 150 autres sociétés ou régies intermunicipales (services de police, usines de traitement des eaux, centres de tri de déchets, etc.).

Les principaux syndicats sont affiliés à la FTQ (SCFP), à la CSN, à la FISA, à la CSD ou à des fédérations provinciales indépendantes

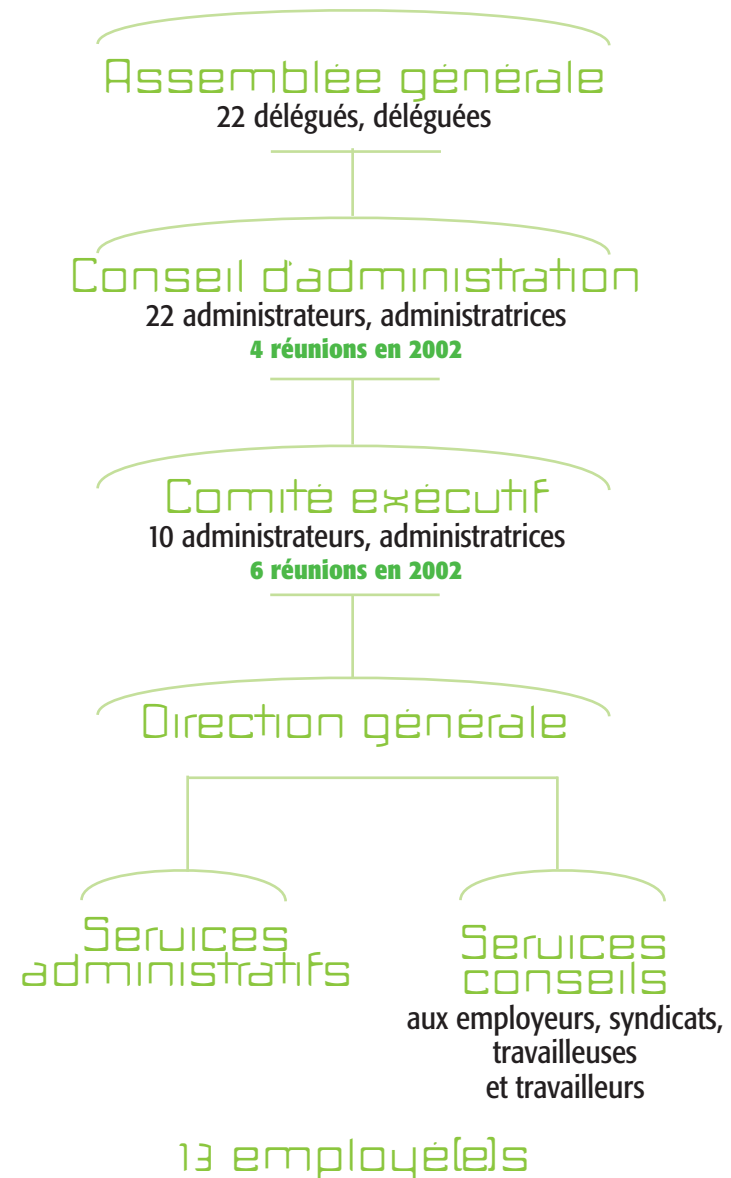
Organisation

L'APSAM est constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., chap. S-2.1 r.1).

L'APSAM est une corporation au sens du Code civil. Elle est investie des pouvoirs généraux d'une telle corporation et des pouvoirs particuliers que la Loi sur la santé et la sécurité du travail lui confère (Art. 99.1).

L'APSAM a pour objet de fournir aux employeurs, aux travailleuses et aux travailleurs appartenant au secteur municipal, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et de sécurité du travail (Art. 101).

L'entente constituant l'APSAM a été approuvée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail en vertu de la résolution C-4-85 du 11 mars 1985.



Conseil d'administration

Pour la partie patronale

Pour la partie syndicale

Monsieur François Jutras •
Ville de Québec
Coprésident patronal

Monsieur Jean-Daniel Massicotte •
Ville de Montréal

Madame Aline Laliberté •
Union des municipalités du Québec (UMQ)

Monsieur Paul Poirier •
Ville de Montréal

Madame Huguette Dallaire •
Société de transport de Sherbrooke

Monsieur Serge Dion
Ville de Rouyn-Noranda

Monsieur Yvan Faucher
Ville de Thetford Mines

Madame Diane Desjardins
Ville de Rigaud

Monsieur Christian Trépanier
Ville de Sherbrooke

Monsieur Yves Vincent
Ville de Shawinigan-Sud

• **Monsieur Claude Hétu**
Syndicat canadien de la fonction publique, SCFP-Québec (FTQ)
Coprésident syndical

• **Monsieur Daniel Papillon Demers**
Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, SCFP section locale 429

• **Monsieur Gaston Fauvel**
Association des pompiers de Montréal

• **Monsieur Sylvain Dugas**
Fédération des policiers et policières municipaux du Québec

• **Monsieur Jean Lapierre**
Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301)

Monsieur Pierre Raby
Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés
des services connexes de la STM, SCFP section locale 1983

Monsieur Guy Gohier
Syndicat canadien de la fonction publique, SCFP-Québec (FTQ)

Monsieur Denis Marcoux
Fédération des employés et employées des services publics (FEESP) CSN

Monsieur Mario Genest
Fédération des employés et employées des services publics (FEESP) CSN

Monsieur Réjean Beauchemin
Fédération indépendante des syndicats affiliés (FISA)

Monsieur Jean Lachance
Syndicat des cols bleus de la Ville de Québec, section locale 1638



Mot

des coprésidents

L'année 2002 présente un bilan des plus satisfaisants.

Les regroupements municipaux ont apporté plusieurs changements dans les façons de faire et soulevé de nouvelles préoccupations en matière de santé et sécurité au travail. Les nombreuses demandes d'information, de conseil et d'assistance reçues ont été très variées et témoignent de manière particulière des changements survenus.

L'année 2002 a été l'occasion pour le conseil d'administration de faire le bilan des dernières années et de mettre à jour ses orientations afin qu'elles correspondent à la nouvelle réalité municipale et à la réalité sociale qui se dessine à plus ou moins long terme. Un plan d'action a été élaboré afin que l'APSAM réfléchisse et se donne les moyens de faire face à des problématiques ou des préoccupations grandissantes. Qu'on pense, par exemple, aux problèmes reliés à la santé psychologique, au stress, à la violence en milieu de travail, aux statistiques alarmantes d'accidents du travail chez les jeunes travailleurs et leur arrivée massive dans nos milieux de travail. Beaucoup d'autres éléments retiennent notre attention, notamment la possibilité d'offrir de la formation à distance, le développement d'outils de prévention adaptés à la réalité des petites et moyennes municipalités.

Les enjeux sont importants, mais nous sommes convaincus que l'APSAM saura relever ces défis et sera pour vous un partenaire privilégié en prévention.



Claude Héту, coprésident syndical et
François Jutras, coprésident patronal

Nous remercions les administrateurs, la direction et le personnel qui au fil des années, avec intelligence et discernement, permettent à l'APSAM d'exercer une présence soutenue, rassurante et efficace dans les milieux de travail, et notamment leur souci et leur capacité à s'adapter rapidement aux nouveaux besoins de ses clientèles, tout en maintenant la qualité des produits et services offerts. Un merci très spécial à tous les membres des groupes de liaison, votre participation permet de valider nos produits d'information et d'adapter notre action en fonction de la réalité qui se vit sur le terrain.

L'APSAM joue un rôle de chef de file en santé et sécurité du travail. L'initiative et l'innovation sont au coeur de ses actions. La notoriété et la crédibilité de l'APSAM sont en constante progression.

Les coprésidents

Quelques chiffres

RÉPARTITION DES PRODUITS : 1,554,149\$

- Subvention: 1,289,000\$ (82,9%)
- Revenus de formation : 197,264\$ (12,7%)
- Revenus divers : 67,884\$ (4,4%)

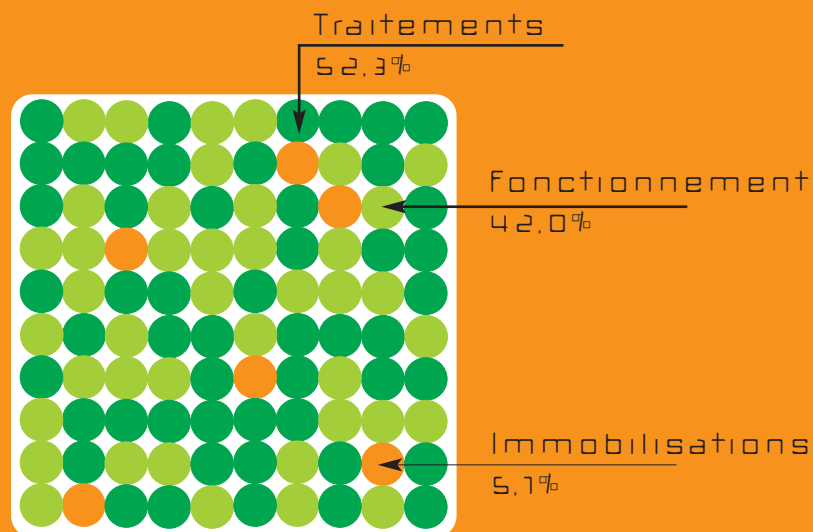
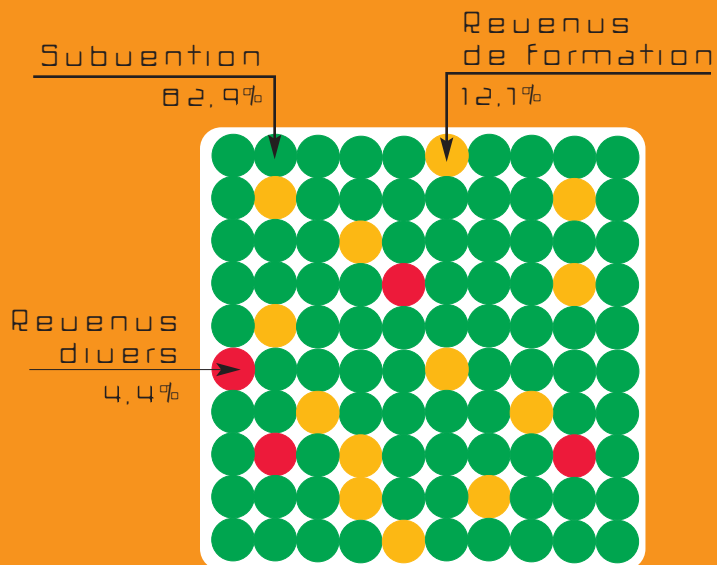
RÉPARTITION DES CHARGES : 1,496,867\$

- Traitements : 782,376\$ (52,3%)
- Fonctionnement : 629,229\$ (42,0%)
- Immobilisations : 85,262\$ (5,7%)

SURPLUS : 57,282\$



Gaston Fauvel
Trésorier



Taux de cotisation aux employés du secteur : 0,04\$ par 100\$ de masse salariale cotisable

Ressources

humaines

Steve Langlois
Technicien en
informatique et
bureautique

Marc Drouin
Adjoint administratif

Luc Bertrand
Conseiller

Paul Potvin
Conseiller

Patrick Vincent
Conseiller

Marie-José Duponsel
Attachée
d'administration

Denise Gilbert
Conseillère
(absente sur la photo)

Charles Plante
Conseiller

Sylvie Poulin
Conseillère

Michèle Bérubé
Conseillère

Claire Vézina
Documentaliste-
recherchiste

Guylaine Chevalier
Agente de bureau



www.apsam.com



Alain Langlois
Directeur général

Quelques mots sur l'année 2002

L'APSAM constitue de plus en plus un organisme de référence dans le domaine de la prévention dans le secteur municipal pour les travailleurs, les employeurs et leurs associations respectives ainsi que pour la CSST, le réseau de la santé, le réseau de l'éducation et de nombreux autres partenaires.

Gardant toujours en perspective les orientations établies et valorisant la prise en charge en matière de prévention des risques à la santé et à la sécurité, les activités d'information, de formation, de conseil et d'assistance technique ont mobilisé beaucoup de nos ressources.

Que ce soit par la publication et la diffusion de documents informatifs (bulletins trimestriels, fiches techniques répondant aux besoins formulés par la clientèle, guides Santé Sécurité, affiches, vidéo ou CD-Rom), par le biais de plus en plus prisé du site Web, par le développement de cours ou bien par une participation active à des événements du milieu municipal, l'APSAM fait un bilan positif d'une année bien remplie.

Activités d'information



Le bulletin L'APSAM

En 2002, l'APSAM a publié quatre numéros

Le tirage de chaque numéro est de 11 500 exemplaires

Le bulletin peut également être visionné sur le site Web de l'APSAM



Les fiches d'information

La fiche no 31 : L'entretien préventif des systèmes de ventilation

Le bulletin de sécurité : L'interverrouillage autopompes-incendie

Le tiré-à-part : La seconde réalité (santé psychologique)



Les affiches

Une affiche intitulée « Le danger au travail ne fait pas de temps partiel »

Une affiche sur les chutes et glissades

Les guides Santé et Sécurité

Le guide sur l'aménagement des bibliothèques

La production d'une bande vidéo

Une bande vidéo de sensibilisation à la santé et sécurité dans les bibliothèques

Activités d'information

Activités régionales de la CSST

Dans le cadre de colloques régionaux de la CSST, l'APSAM a fait partie du comité organisateur, a participé à l'animation d'ateliers, ou a prononcé une conférence dans les régions suivantes :

- Saguenay - Lac St-Jean
- Abitibi - Témiscamingue
- Chaudières – Appalaches
- Longueuil
- Mauricie-Centre du Québec
- et au Salon SST Montréal



Présence aux congrès et colloques de nos partenaires municipaux

Au fil des ans, l'APSAM peut évaluer que sa présence régulière aux événements annuels des associations patronales et syndicales du secteur municipal lui assure une visibilité constante et une popularité accrue. Cela se quantifie par des retombées tangibles en termes de demandes d'information et de documents techniques à la suite de chacun des événements.

En 2002, l'APSAM a participé aux événements suivants :

- Congrès du CPSM (conseil provincial du secteur municipal SCFP)
- Congrès annuel de la Corporation des gestionnaires municipaux en ressources humaines du Québec (CGMRHQ)
- Congrès de l'Association des chefs de services d'incendie du Québec (ACSIQ)
- Congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)
- Colloque annuel de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA)
- Colloque annuel de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (APIQ)
- Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (Salon des affaires municipales)
- Rencontre du secteur municipal (FEESP-CSN)

Partenariat (Collaborations spéciales)

Les conseillers ont été invités à prêter leur assistance professionnelle, notamment aux organismes suivants :

- Le ministère de la Sécurité publique
- Le ministère de l'Éducation
- L'École nationale de police du Québec
- L'École nationale de pompiers du Québec
- La CSST (formation des nouveaux inspecteurs)
- Hydro-Québec
- Gaz Métropolitain
- L'Association québécoise du transport et des routes inc. (AQTR)

Les groupes de liaison

Ces ateliers de réflexion réunissant, par catégorie d'emploi, des représentants de syndicats de travailleurs avec des cadres municipaux, s'avèrent très fructueux. En établissant une relation continue avec les différents groupes, l'APSAM est à l'écoute de sa clientèle, l'informe de ses activités les concernant, et propose un ordre du jour axé sur la mise en évidence des besoins et des préoccupations essentielles.

À ce jour, des groupes de liaison existent pour les catégories d'emploi suivantes :

- Cols bleus
- Cols blancs
- Chauffeurs d'autobus
- Pompiers à plein temps
- Pompiers à temps partiel
- Policiers

Activités de formation

L'APSAM diffuse deux programmes de formation : un programme de formation du personnel qui comporte un ensemble de cours couvrant les principales activités exercées par les travailleuses et travailleurs du secteur municipal, et un programme d'accréditation de formateurs, lequel permet aux municipalités et syndicats de faire former des personnes de leur choix pour dispenser les différents cours de l'APSAM.

Le nombre d'employés qui ont reçu une formation en santé et sécurité du travail est passé de 3,430 pour l'année 2001 à 4,232 personnes en 2002.

Sessions	La prévention des accidents et maladies du travail des pompiers	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)	Travaux publics et de construction	Travaux dans les puits d'accès (cours de base de deux jours, séminaire, cours de rappel)	Déneigement	Espaces clos
Nombre de participants	98	1,413	359	353	547	331
Sessions	Signalisation des travaux de courte durée	Traitement des eaux	Collecte des ordures	Autres	Comité SST	Technique d'enquête et d'analyse d'accident
Nombre de participants	613	112	106	55	61	184

STATISTIQUES SUR LA FORMATION DU PERSONNEL EN 2002 → **Total : 4,232**

Accréditation de formateurs	La prévention des accidents et maladies du travail des pompiers	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)	Travaux publics et de construction	Déneigement
Nombre de participants	22	19	4	15

STATISTIQUES SUR LA FORMATION DE FORMATEURS EN 2002 → **Total : 60**

L'APSAM a donc dispensé 321 sessions totalisant 382 jours de formation, soit l'équivalent de 4,889 jours-personne.

Activités

de conseil et
d'assistance technique

Les conseillers de l'APSAM sont disponibles pour aider le secteur municipal à la prise en charge de la prévention des accidents et maladies du travail. Les interventions répondent à des demandes exprimées de façon paritaire, à la fois par la partie patronale et par la partie syndicale.

En 2002, les conseillers sont intervenus sur le terrain suite aux demandes de 35 municipalités ou organismes ce qui a impliqué 40 établissements et a nécessité 86 interventions.

L'assistance technique par téléphone a grandement mobilisé le personnel de l'APSAM.

À ce chapitre, les conseillers ont répondu à des demandes notamment en ce qui concerne :

- le comité paritaire de SST
- l'aménagement des postes de travail
- le programme de prévention
- les espaces clos
- l'aménagement du comptoir-prêt (bibliothèques)
- les véhicules (incendie, auto-patrouille)
- les centres de répartition
- la signalisation des travaux
- les opérations de déneigement
- etc.



Activités

de recherche et de documentation

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation de l'APSAM est fort sollicité. D'une part, il constitue une mine d'information à portée de main des conseillers, ce qui est très utile pour le développement de fiches et de guides, ou d'outils de formation. De plus, par un lien direct avec le centre de documentation de la CSST, il permet un accès rapide à davantage d'information de toute sorte.

Le centre a répondu à 388 demandes d'information (356 en 2001); parmi ces demandes, 73% proviennent du secteur municipal (employeurs, syndicats, travailleuses et travailleurs), 17% des autres organismes du réseau de la SST, 10% de provenances diverses (étudiants, universités, entreprises).

La documentaliste a réalisé 114 recherches bibliographiques, 134 recherches Internet et 82 recherches dans les documents du centre pour répondre à certaines demandes d'information.

Le centre est enregistré auprès de la Bibliothèque nationale du Canada.

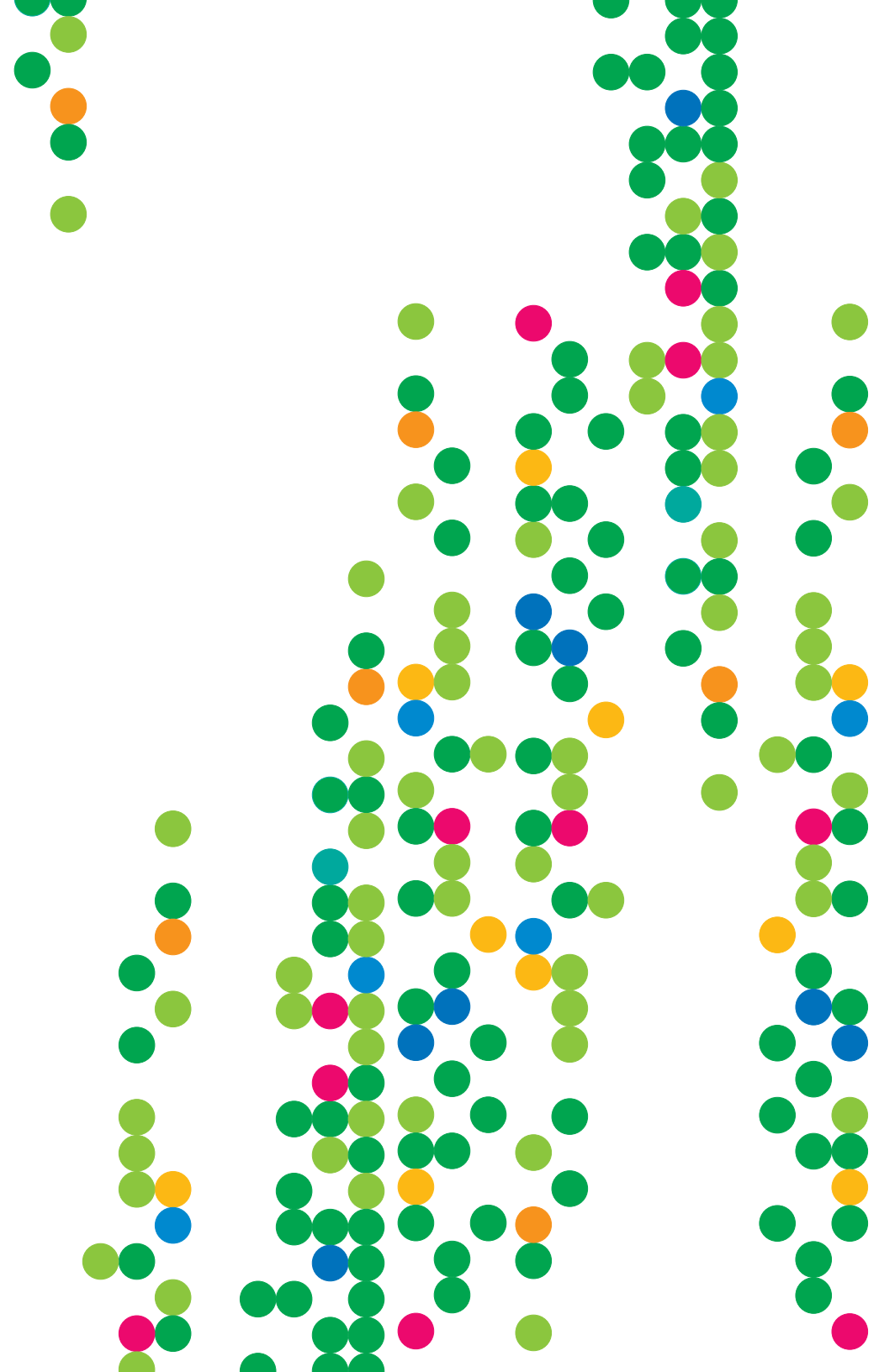
LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

L'APSAM identifie les recherches à mener selon certains critères d'urgence ou de priorités établies. Cela peut provenir soit de problématiques soulevées par les groupes de liaison, soit de l'analyse de statistiques sur les lésions professionnelles.

Dans le domaine de la recherche, l'APSAM a recours aux ressources de ses partenaires et l'IRSST est notamment mis à contribution.

Les recherches menées par l'IRSST, à la demande de l'APSAM appuyée par sa clientèle, sont les suivantes :

- Bibliothèques municipales et LATR (lésions attribuables au travail répétitif)
- Recherche sur les leviers de couvercles de regards d'égouts
- Intégration de la SST à l'organisation du travail et harmonisation des pratiques en SST dans un contexte de changement
- Problématique reliée à la conduite du métro (loge de l'opérateur)
- Validation d'une nouvelle technique d'étañonnement
- Santé et sécurité des répartiteurs des services d'urgence
- Participation à une étude menée par l'IRSST et la chaire de gestion SST de l'Université Laval sur l'impact des interventions des ASP sur les milieux de travail
- Mise sur pied d'une banque de solutions à l'intention du secteur de la construction
- Intégration de la SST lors de la conception du réaménagement d'un centre de tri de matières recyclables





APSAM

Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail secteur
« affaires municipales »

715, Square Victoria
Bureau 710
Montréal (Québec) H2Y 2H7

Téléphone : (514) 849-8373
Sans frais : 1 800 465-1754
Télécopieur : (514) 849-8873
Sans frais : 1 800 465-6578

www.apsam.com
apsamadm@apsam.com